

<b>Zeitschrift:</b>	Sinfonia : officielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres
<b>Herausgeber:</b>	Eidgenössischer Orchesterverband
<b>Band:</b>	22 (1961)
<b>Heft:</b>	7-8
<b>Rubrik:</b>	EOV, Mitteilungen des Zentralvorstandes = S.F.O., communications du comité central

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Zug, Juli-August 1961 / Zoug, juillet-août 1961  
No. 7/8 / 22. Jahrgang / XXIIème année

1042

# Sinfonia

*Schweizerische Monatsschrift für Orchester- und Hausmusik  
Offizielles Organ des Eidg. Orchesterverbandes*

*Revue suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre  
Organe officiel de la Société Fédérale des Orchestres*

*Erscheint ein- bis zweimonatlich / Parait tous les un ou deux mois*

*Redaktion: Prof. Dr. A.-E. Cherbuliez, neue Adresse: Häldeiweg 17, Zürich 7/44*

---

## *EOV, Mitteilungen des Zentralvorstandes S.F.O., Communications du comité central*

### **Mitteilung der Redaktion**

Wegen längerer Auslandabwesenheit des Unterzeichneten während der Monate September und Oktober hat sich im freundlichen Einverständnis mit Herrn Zentralpräsident Botteron der Präsident der Musikkommission des EOV, Herr Dr. Ed. M. Fallet, in sehr zuvorkommender Weise bereit erklärt, die Redaktion einer September-Oktober-Nummer des Vereinsorgans zu übernehmen. Viele unserer Mitglieder werden sich daran erinnern, daß Herr Dr. Fallet schon vor mehr als zehn Jahren einige Zeit lang Redaktor der «Sinfonia» war, bevor der Unterzeichnete die Redaktion übernahm. Es sei an dieser Stelle Herrn Dr. Fallet für sein Entgegenkommen der herzlichste Dank ausgesprochen; er fügt seinen vielen Verdiensten um den EOV einen neuen Beweis treuer Hilfe und Mitarbeit hinzu! Allfällige Zuschriften sind in der Zeit vom 1. 9. bis 31. 10. 61 an Herrn Dr. Ed. M. Fallet, Bremgarten bei Bern, Johanniterstraße 15, zu richten.

Zürich, den 20. August 1961

Der Redaktor der «Sinfonia»:  
Prof. Dr. A.-E. Cherbuliez

### Avis de la rédaction

A la suite d'une absence prolongée à l'étranger durant les mois de septembre et octobre 1961, le soussigné ne sera pas en état d'assurer la publication du numéro 9/10, septembre et octobre 1961. Avec le bienveillant consentement de M. le président central Botteron, il a été convenu que M. le Dr Ed. M. Fallet, président de la Commission de musique de la S. F. O., ancien rédacteur de «Sinfonia» jusqu'en 1948, se chargera de publier le numéro 9/10. Nous remercions ici très sincèrement M. Fallet d'avoir bien voulu accepter cette charge supplémentaire par quoi il ajoute un nouveau mérite aux si nombreux que son dévouement à la cause de la Société fédérale des orchestres, et notamment au cours de cette année à celle de la publication du nouveau catalogue de notre bibliothèque centrale, lui ont déjà valus. Toutes correspondances, manuscrits, nouvelles des sections concernant le numéro 9/10 de «Sinfonia» doivent être transmis pendant les mois de septembre et octobre 1961 à M. le Dr Ed. M. Fallet, Bremgarten bei Bern, Johanniterstraße 15.

Zurich, le 20 août 1961

Le rédacteur de «Sinfonia»:  
Professeur A.-E. Cherbuliez

### Berichtigung zum deutschsprachigen Protokoll der 41. Delegiertenversammlung in Wil, 1961

Im Auftrag von Herrn Zentralpräsident Botteron bitten wir unsere Leser, einen zu Mißverständnissen führenden technischen Irrtum im Bericht, «Sinfonia» Nr. 5/6, Seite 91, richtigzustellen:

Es wurden zu *Ehrenveteranen* ernannt:

(Es folgt die Reihe der Namen von *Schaub Karl bis und mit Ochsner Ignaz*).

Dann muß es weiter heißen:

Es wurden zu *Veteranen* ernannt:

(Es folgt die Reihe der Namen von *Haueter Hans bis und mit Veit Hugo*, S. 92).

Ferner muß nach dem Namen Dober Gottfried, unten S. 91, neu eingefügt werden der Name Fähndrich Paul Orchestre du Foyer Moutier 54 35.

Redaktion

### Rectification d'un passage du procès-verbal en langue allemande de la XLle assemblée des délégués à Wil, 1961

Au nom de M. le président central S. F. O. Botteron, nous prions nos lecteurs de corriger la page 91 de «Sinfonia» No 5/6 comme suit:

Ont été nommés *vétérans d'honneur*:

(Suivent les noms de *Schaub Karl jusqu'à Ochsner Ignaz, inclusivement*).

Ensuite:

Ont été nommés *vétérans*:

(Suivent les noms de *Haueter Hans jusqu'à Veit Hugo inclusivement*, page 92).

Au bas de la page 91, il faut encore ajouter le nom de Fähndrich Paul  
Orchestre du Foyer Moutier 54 35.

La rédaction

## *La XLI<sup>e</sup> Assemblée des délégués de la Société fédérale des orchestres à Wil (St-Gall), les 29 et 30 avril 1961 — et quelques problèmes qui s'y rattachent importants pour toutes les sections*

La petite ville historique abbatiale de Wil dans le Canton de Saint-Gall a reçu pendant deux jours les délégués de la Société fédérale des orchestres avec le Comité central, la Commission de musique et un nombre important d'amis et membres de notre association, ainsi que des hôtes de marque, y compris des représentants de la presse. Pour la deuxième fois, lors de l'assemblée des délégués de 1960 à Thoune, aucune section n'avait pu se décider à se déclarer disposée à se charger de l'assemblée de 1961. Au fond, cela ne s'était jamais produit auparavant. Souvent, les délégués avaient même eu le choix entre diverses invitations. Il fallait donc que le Comité central s'occupe, bon gré mal gré, de ce problème qui, normalement n'en devrait pas être un. Comme, au début de 1961, aucun candidat ne s'était présenté, ce fut la section de Wil, St-Gall, qui offrit aimablement de bien vouloir organiser l'assemblée de 1961. Il faut savoir, et ceci fut un hasard fort heureux pour la S. F. O., que cette section, connue pour être particulièrement active et bien organisée, est présidée par M. Paul Schenk qui est en même temps l'excellent vice-président de la S. F. O. et, en outre, un des principaux animateurs de la vie musicale de sa ville natale, excellent également comme joueur du hautbois et du cor anglais, concertiste connu en Suisse orientale, fin connaisseur enfin (et collectionneur) de la littérature pour vents (musique de chambre, concertos).

Tout en étant très reconnaissant de cette bonne fortune de la dernière minute qui sauva l'assemblée des délégués de cette année d'une manière élégante et heureuse, il faut pourtant tâcher de se rendre compte pourquoi, depuis quelques années, l'élan de prendre la responsabilité d'une assemblée des délégués, se trouve diminué à un tel degré.

Nous voyons deux raisons qui pourraient, peut-être, expliquer ce phénomène regrettable. Certainement, beaucoup de sections, et surtout des sections d'un caractère modeste, dans les petites villes ou à la campagne, craignent les dé-